

Commission



RAPPORT
D'ACTIVITE 2020



Finances - Communication - Affaires générales et Evolution des statuts



Finances

Vente du bâtiment de Vaivre et Montoille

- Suite au déménagement de tous les services en juin 2022 dans le bâtiment situé Rue Max DEVAUX à VESOUL et au transfert du siège social dans ce dernier, l'ancien siège social a été mis en vente via l'étude de maître PERROS-CUSENIER-SCHMIDT
- Le prix de vente estimé initialement par les domaines en mars 2021 était de 250 000 € +/- 10%
- Le SIED 70 a reçu une offre de 379 400 € net vendeur de la part de la société HOLD-IMMO

Vente du bâtiment de Vaivre et Montoille

→ Il sera proposé au prochain comité Syndical d'accepter la vente de ce bâtiment à ce montant*

*La nouvelle estimation des domaines, réactualisée sur la base de cette proposition d'achat a été revue le 20/10/22 à 320 000€ +/- 10%

Avis de la commission

Débat d'Orientation Budgétaire :

Les ressources du budget principal

- 1) La **TCFE** (Taxe de consommation finale d'électricité), **TICFE** à partir de 2023 (Intérieur)
- 2) Les subventions du Compte d'affectation spéciale pour le financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale (**FACÉ**)
- 3) Les financements des concessionnaires : **redevances** de concessions, **PCT** (Part couverte par le tarif, pour Enedis), participations au titre de l'environnement (**article 8, A8**) ou encore convention d'objectif (suppression de **cabines hautes** avec la SICAE EST).
- 4) Les **participations des demandeurs de travaux**
- 5) les **Frais Interne de Maîtrise d'Œuvre, FIMO**, sur les travaux (9,5%).
- 6) Le produit des prestations de maintenance en éclairage public
- 7) La valorisation des **CEE (Certificats d'Economie d'Energie)**
- 9) L'excédent reporté

Débat d'Orientation Budgétaire :

Les ressources du budget principal

Les montants des recettes sont basés sur les hypothèses de travail suivantes :

- _ des dotations FACÉ estimées sur la base des notifications obtenues en 2022
- _ une augmentation de la taxe compte tenu du recours encouragé par l'Etat à l'énergie électrique
- _ des redevances de concession, participation au titre de la convention Article 8 maintenues à leur niveau obtenu depuis la mise en œuvre des nouveaux contrats de concession.
- _ des gains issus de la vente de CEE
- _ l'adéquation de la participation des demandeurs, de la FIMO, de la PCT avec le montant des travaux envisagés.
- _ une cotisation de maintenance éclairage public correspondant au volume de prestations envisagées
- _ des subventions ADEME, ACTEE pour respectivement les postes de CEP, CFP

Débat d'Orientation Budgétaire :

Les dépenses du budget principal

- 1) Les charges à caractère général, salariales et diverses.
- 2) Les travaux sur le réseau d'électricité en se limitant strictement pour les renforcements électriques à l'enveloppe minimale de travaux nécessaire pour obtenir l'aide maximale du FACÉ
- 3) Les travaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunications pour le compte des communes
- 4) Les immobilisations corporelles (investissements de biens propres au SIED 70).
- 5) Les participations du syndicat aux études et travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des communes (rénovation énergétique essentiellement).
- 6) Les prestations de maintenance éclairage public
- 7) Les dépenses liées aux énergies renouvelables sur le budget principal ou sur les budgets annexes, notamment « Production électrique d'origine renouvelable » et chaufferies avec réseaux de chaleur ou encore participations aux SAS ou SEML.

Débat d'Orientation Budgétaire :

Les dépenses du budget principal

Les montants des dépenses prennent en compte les hypothèses suivantes :

- _ des charges générales, de gestion courante et des immobilisations corporelles qui doivent tenir compte des contraintes liées à l'entretien d'un bâtiment plus grand et surtout de l'augmentation du coût des énergies (chauffage bâtiment).
- _ des charges salariales qui se stabilisent avec la fin des recrutements entamés depuis 2 ans.
- _ un programme de travaux (électricité, éclairage public, génie civil de télécommunication) basé sur les financements obtenus en 2022 et sur les possibilités du Syndicat d'investir sur fonds propres
- _ différentes participations aux travaux des communes compte tenu du programme important et des taux de participations du Syndicat.
- _ d'un volume de travaux de maintenance éclairage public estimé à 50 000 €
- _ des dépenses de l'activité EnR, notamment, les panneaux photovoltaïques, les études, voire les premiers travaux, de réseau de chaleur de Moimay et Gevigney et Mercey, Coisevaux et Apremont et l'étude hydroélectrique de Pont-sur-l'Ognon

Débat d'Orientation Budgétaire :

Les dépenses du budget principal

Par rapport à l'enveloppe des travaux retenus par le budget 2022, les programmes de travaux 2023 sont basés sur les hypothèses ci-après :

- Les aides du Facé 2022 sont en légère hausse par rapport à 2021. On peut néanmoins envisager un maintien du montant alloué pour 2023 (2 150 000 €).
- Des montants de travaux du réseau d'électricité en baisse comparativement à ceux des programmations initiales 2021 et 2022, limités par la mise en place d'un appel à projets pour les dissimulations de réseaux
- Des montants très élevés d'investissement dans les énergies renouvelables (chaufferies bois essentiellement) correspondant aux transferts acceptés
- Un ajustement des montants des travaux d'optimisation et d'extension de l'éclairage public réalisés par le SIED 70 aux niveaux programmés de 2022.
- Un nouveau décalage du programme de mise en place de bornes de recharge rapide en raison de retard dans la livraison du matériel

Le Débat d'Orientation Budgétaire

Ces orientations budgétaires prévoient une réalisation importante dans le domaine des énergies renouvelables (études, travaux, participation SEML ou SAS) en adéquation avec les demandes reçues et les projets connus au stade de l'étude de faisabilité. Des évolutions aux niveaux des budgets annexes des chaufferies seront également à envisager en fonction des avancements concernant les projets qui relèvent de la compétence du Syndicat.

Le niveau des prévisions des investissements traditionnels sur les réseaux (électricité, éclairage public, télécom), bien qu'en baisse, reste maintenu à un niveau élevé, le niveau général des investissements étant maintenu avec le déploiement de bornes de charge rapide et les projets en énergies renouvelables.

Compte tenu de la politique générale en faveur des économies d'énergie, les subventions prévues aux communes sont maintenues à un niveau identique avec, notamment le maintien des sommes allouées à l'appel à projets maîtrise de l'énergie dans les bâtiments.

Le Débat d'Orientation Budgétaire

Après avoir étoffé ses services pour répondre aux demandes d'études en maîtrise de l'énergie et en projets énergies renouvelables des communes, le syndicat doit désormais faire face, et vraisemblablement sur plusieurs années, à une forte demande des collectivités dans ces domaines, en fort lien avec les augmentations des prix de l'énergie.

Même si, à terme, les dépenses engagées dans les réseaux de chaleur bois et les bornes de recharge seront supportées par les usagers, la création de ces activités, et des budgets annexes correspondants, nécessite une forte avance de trésorerie que le Syndicat peut encore se permettre pour l'année à venir. Si cet investissement soutenu dans les énergies renouvelables devait perdurer à ce niveau, le recours à l'emprunt serait inévitable, au détriment des prix pratiqués par le Syndicat, au niveau des chaufferies notamment et de la rentabilité de certaines opérations de production d'électricité d'origine renouvelable.

Le Débat d'Orientation Budgétaire

Toutes ces hypothèses sont chiffrées dans le tableau synthétique ci-dessous :

Recettes			Dépenses	
TCFE		3 300 000 €	Charges à caractère générale	500 000 €
FACÉ		2 150 000 €	Charges salariales	1 300 000 €
Concessionnaire	Redevances	1 500 000 €	Autres charges de la gestion courante	130 000 €
	PCT	800 000 €	Travaux HT électricité	6 200 000 €
	A8	340 000 €	Travaux TTC éclairage public	1 600 000 €
Participation demandeurs		3 300 000 €	Travaux TTC génie civil télécom	1 200 000 €
FIMO		600 000 €	Immobilisations corporelles	100 000 €
Vente CEE		200 000 €	Participations aux travaux des communes	2 000 000 €
Cotisation maintenance EP		50 000 €	Avances budgets annexes Production EnR	1 600 000 €
Subventions (IRVE, CFP, CEP, A)		600 000 €	Bornes de recharge	1 100 000 €
Excédent antérieur		2 940 000 €	Maintenance EP	50 000 €
Total		15 780 000 €	Total	15 780 000 €

Les décisions modificatives

Budget annexe Scey

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES		
N° de compte	Intitulé	Décision modificative 2022
60	Achats et variation de stocks	12 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	12 000,00 €
61	Autres charges externes : services extérieurs	37 800,00 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	37 800,00 €
022	Dépenses imprévues	-8 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	41 800,00 €
SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES		
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	35 400,00 €
706	Prestations de services	35 400,00 €
77	Produits exceptionnels	6 400,00 €
7711	Dédits et pénalités perçus	5 900,00 €
778	Autres produits exceptionnels	500,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	41 800,00 €

Surconsommation de fioul

Grosses réparations :
régulation, réfractaires

Pénalités pour non
atteinte objectifs
couverture bois

CEE

Les décisions modificatives

→ Budget annexe Gy

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES		
N° de compte	Intitulé	Décision modificative 2022
60	Achats et variation de stocks	-2 100,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	-2 100,00 €
61	Autres charges externes : services extérieurs	8 700,00 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	8 700,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	6 600,00 €
SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES		
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	5 700,00 €
706	Prestations de services	5 700,00 €
77	Produits exceptionnels	900,00 €
7711	Dédits et pénalités perçus	900,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	6 600,00 €

Moindre consommation

Grosses réparations : pâles dessileur, turbulateurs

Pénalités atteinte couverture plaquettes pour non objectifs bois

Les décisions modificatives Budget annexe Marnay

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES		
N° de compte	Intitulé	Décision Modificative
60	Achats et variation de stocks	-3 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	-3 000,00 €
61	Autres charges externes : services extérieurs	5 000,00 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	5 000,00 €
66	Charges financières	200,00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	2 200,00 €

Ajustement

Moindre consommation

Grosses réparations : pales dessileurs, vis d'alimentation, vis décendrage

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES		
N° de compte	Intitulé	Décision Modificative
77	Produits exceptionnels	2 200,00 €
7711	Dédits et pénalités perçus	2 200,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	2 200,00 €

Pénalités pour non atteinte objectifs couverture bois

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
21	Immobilisations corporelles	-2 100,00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	-2 100,00 €
23	Immobilisations en cours	2 100,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 100,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00 €

Erreur d'imputation

Les décisions modificatives

→ Budget annexe Production Electricité Renouvelable

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
N° de compte	Intitulé	Décision modificative 2022
16	Emprunts et dettes assimilées	800,00 €
1687	Autres dettes	800,00 €
21	Immobilisations corporelles	-800,00 €
2148	Autres constructions sur sol d'autrui	-800,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00 €

Remboursement prêt budget principal

Budget IRVE

Le service sera qualifié de SPA (service public administratif) comptabilité M14:

→ 3 critères :

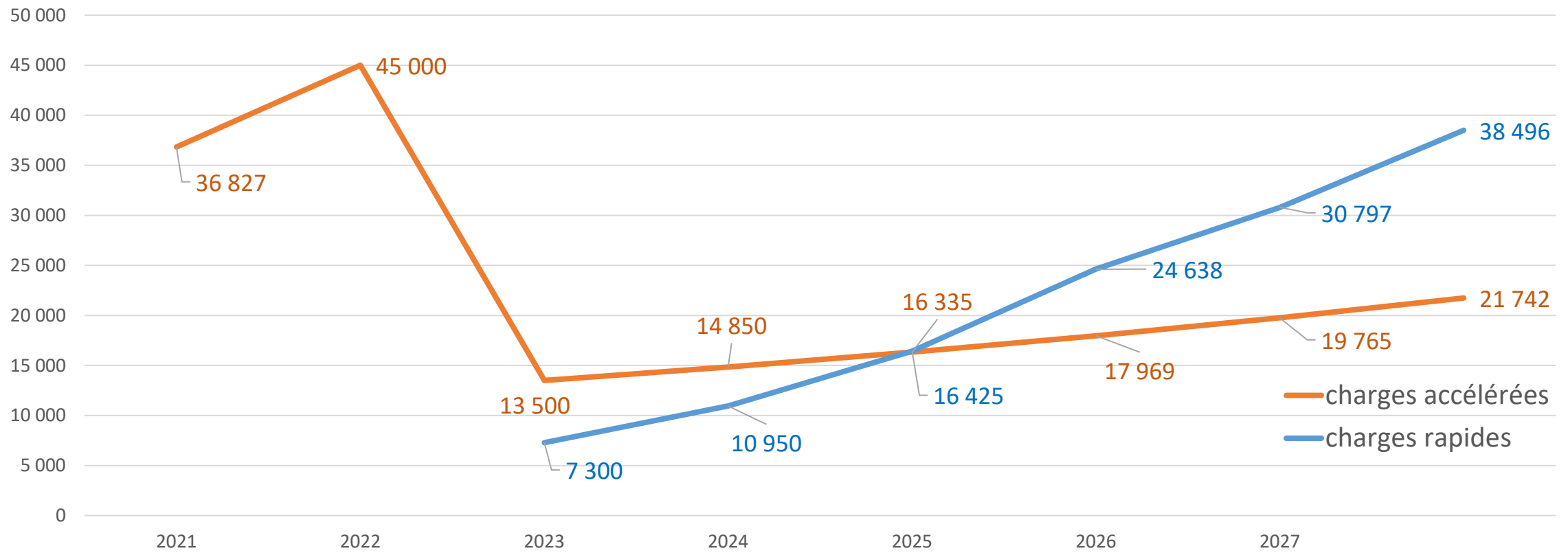
_ *l'objet du service* : l'activité peut-elle ou non être le fait d'une entreprise privée ? Oui en l'occurrence mais à l'échelle du département, l'offre privée est pour le moment insuffisante (45 à 55 bornes SIED 70 pour une dizaine de bornes privées, généralement en supermarché, à titre accessoire)

_ *l'origine des ressources* : le service ne peut être couvert pour le moment par les seules recharges : un équilibre du budget principal est nécessaire (les premières années)

_ *les modalités de fonctionnement* : le fonctionnement du service n'est pas pour le moment animé par une recherche de bénéfice et la part de l'utilisateur ne permet pas de couvrir le coût global du service

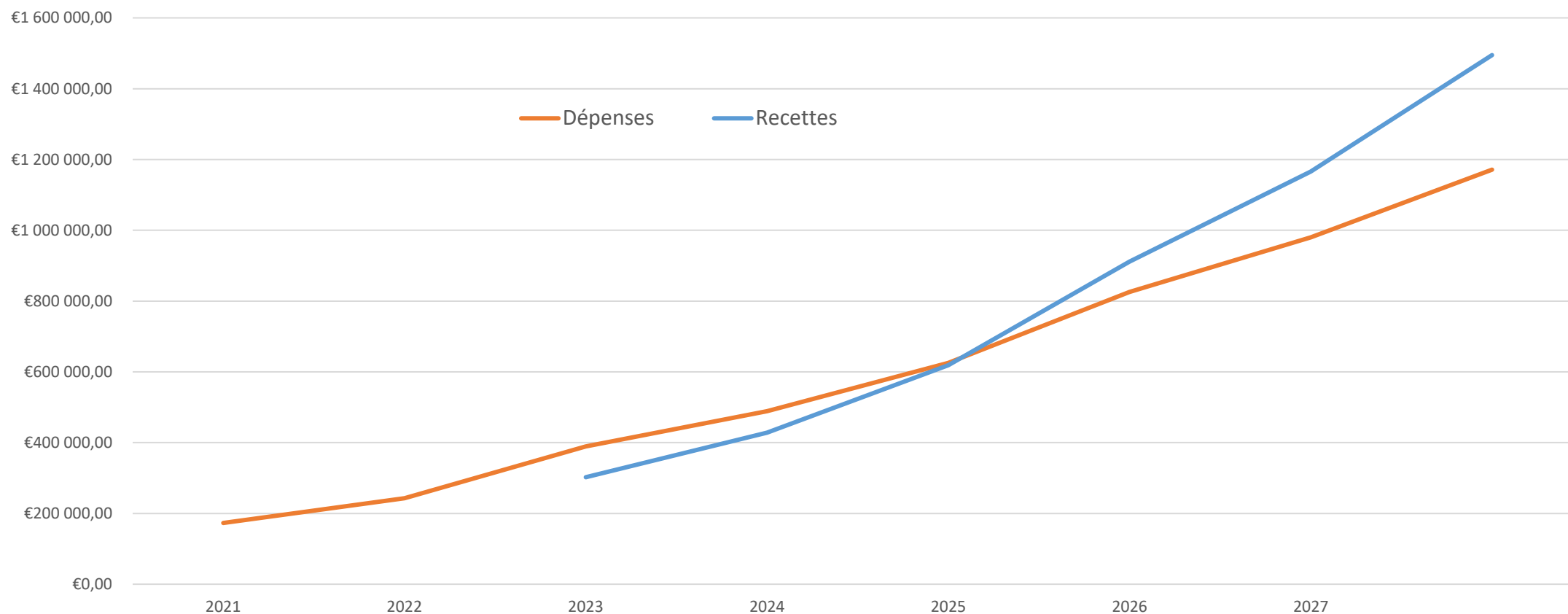
Budget IRVE

→ Projection à 5 ans - Nombre de charges



Budget IRVE

→ Projection à 5 ans – Dépenses / recettes de fonctionnement



Budget IRVE

- Compte tenu de la vente de prestations de services, le service revêt les caractéristiques d'une **activité assujettie à la TVA. (Budget HT)**
- Le service devra supporter **les amortissements** des bornes déjà installées (bornes accélérées principalement) sur la même durée (15 ans). Un transfert de l'actif du budget principal sera nécessaire.
- Il intégrera **les investissements futurs et leurs amortissements** (bornes rapides principalement). A cet effet, le budget principal consentira un prêt au budget annexe remboursable sur 15 ans. Par ailleurs, le budget principal consentira une avance de trésorerie de 1 million d'euros pour les premiers investissements liés aux bornes de recharge rapide.
- Dans le cadre du marché d'exploitation en cours, il sera donné mandat, par convention, au prestataire pour collecter les recettes des usagers souhaitant bénéficier de l'utilisation des bornes.

Budget IRVE

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Projet de Budget primitif 2023
60	Achats et variation de stocks	335 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	335 000,00 €
61	Autres charges externes : services extérieurs	68 000,00 €
6132	Location immobilières	6 500,00 €
615232	Entretien et réparations : réseaux	16 500,00 €
6156	Maintenance	45 000,00 €
63	Impôts, taxes et versement assimilés	600,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00 €
6215	Personnel affecté par la collectivité	15 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	34 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	34 000,00 €
022	Dépenses imprévues	5 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	457 600,00 €

Coût estimé fourniture
électricité

Locations terrains privés

Budget IRVE

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Projet de Budget primitif 2023
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	27 200,00 €
777	<i>Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat</i>	27 200,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	250 000,00 €
706	Prestations de services	250 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	180 400,00 €
74	Subventions d'exploitation	180 400,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	457 600,00 €

Recettes envisagées

Déficit d'exploitation

Budget IRVE

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Projet de Budget primitif 2023
040	Opérations d'ordre entre sections	27 200,00 €
13911	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - état et établissements nationaux	23 500,00 €
13912	Subventions d'équipement transférées - régions	3 400,00 €
139148	Subventions d'équipement transférées - communes	300,00 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
2031	Frais d'études	10 000,00 €
23	Immobilisations en cours	920 000,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	920 000,00 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	10 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	967 200,00 €

Schéma Directeur

Bornes de charge rapide

Budget IRVE

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Projet de Budget primitif 2023
040	Opération d'ordre entre section	34 000,00 €
28158	Amortissement : autres matériels techniques	34 000,00 €
13	Subventions d'investissement	730 000,00 €
1311	Etat et établissements nationaux	550 000,00 €
1318	Autres : transférables	180 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	203 200,00 €
1681	Autres emprunts	203 200,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	967 200,00 €

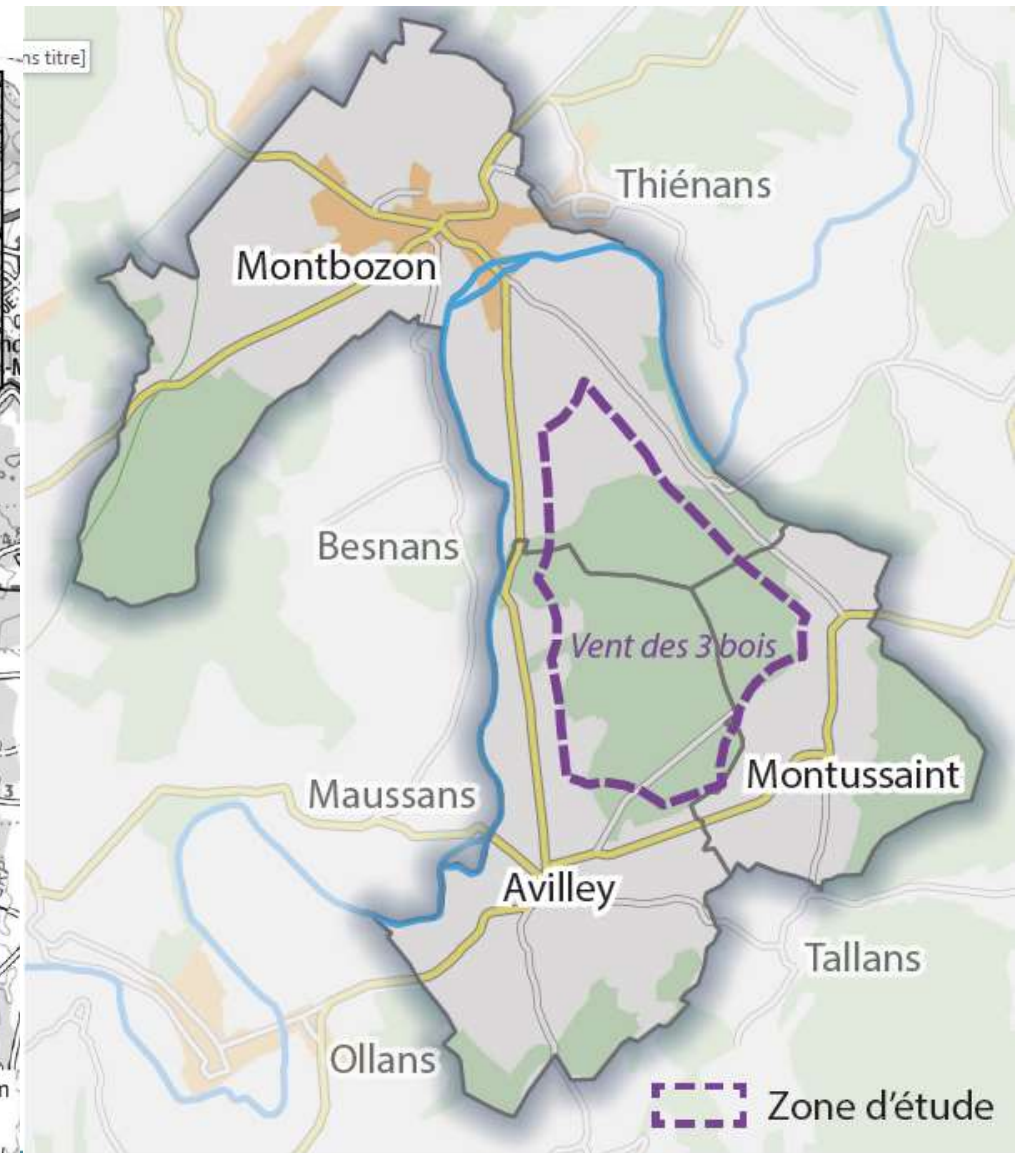
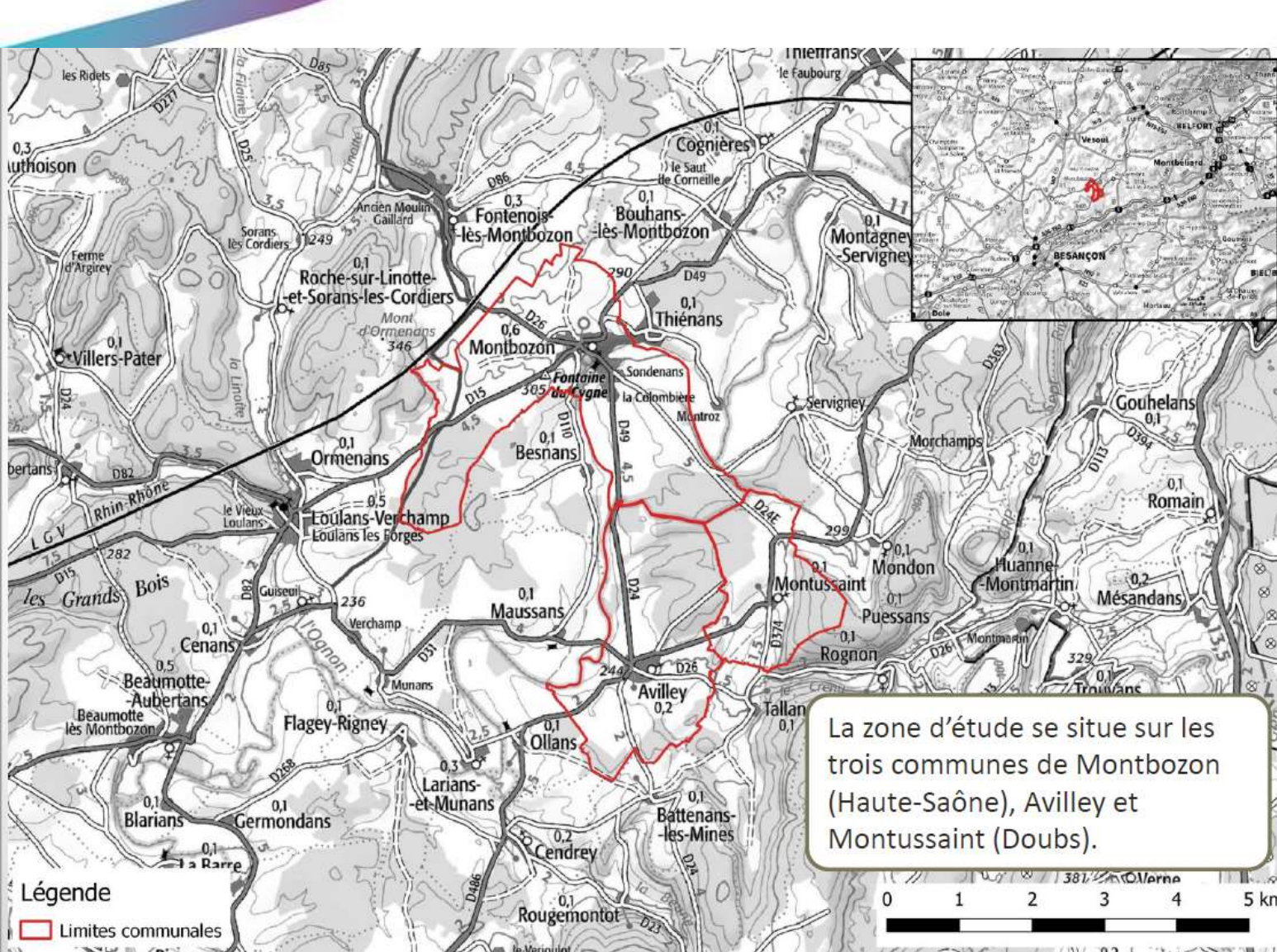
Subvention FACé

Subvention Advenir

Prêt du budget principal

Le projet éolien « Vent des 3 bois »

Vent des 3 bois

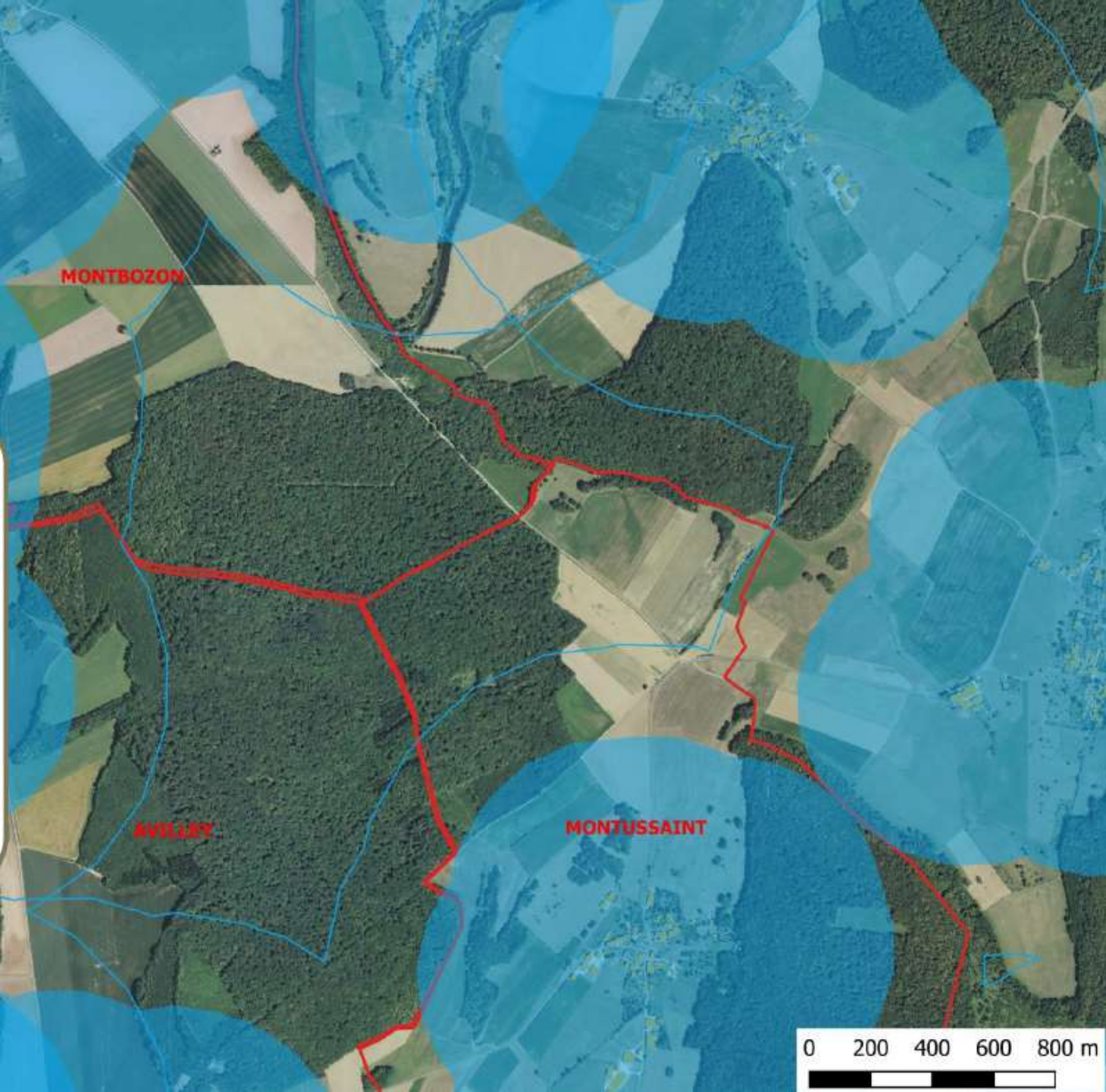


Vent des 3 bois

Les élus ont manifesté le souhait d'étudier des variantes avec les contraintes suivantes :

- implantation à 5 à 6 éoliennes
- éloignement minimal de 1000 mètres de toutes les habitations (la réglementation impose 500 m)
- l'implantation devra se limiter aux parcelles forestières dont les communes sont propriétaires. Leur gestion est confiée à l'ONF.

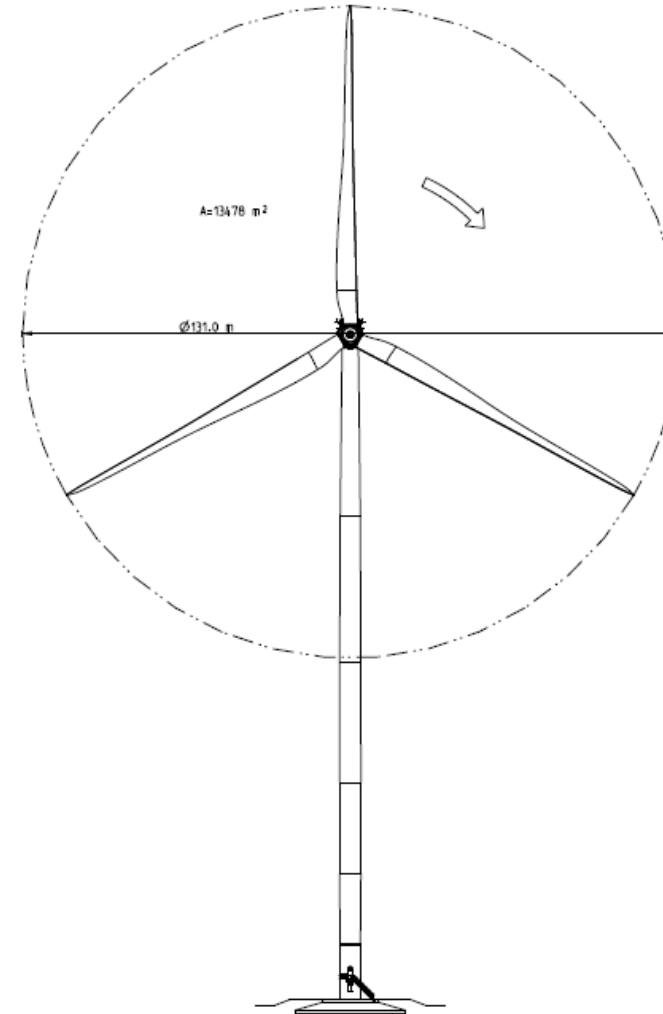
(ici, simulation à 800 m des habitations)



Vent des 3 bois

Gabarit préconisé

- Hauteur totale : 200 m
- Diamètre du rotor : 130 à 140 m
- Point bas de pale : 70 m du sol, 30m minimum de la canopée
- Puissance unitaire : 3 à 4 MW
- Machines disponibles :
 - Nordex N131
 - Vestas V136
 - Siemens-Gamesa SG130



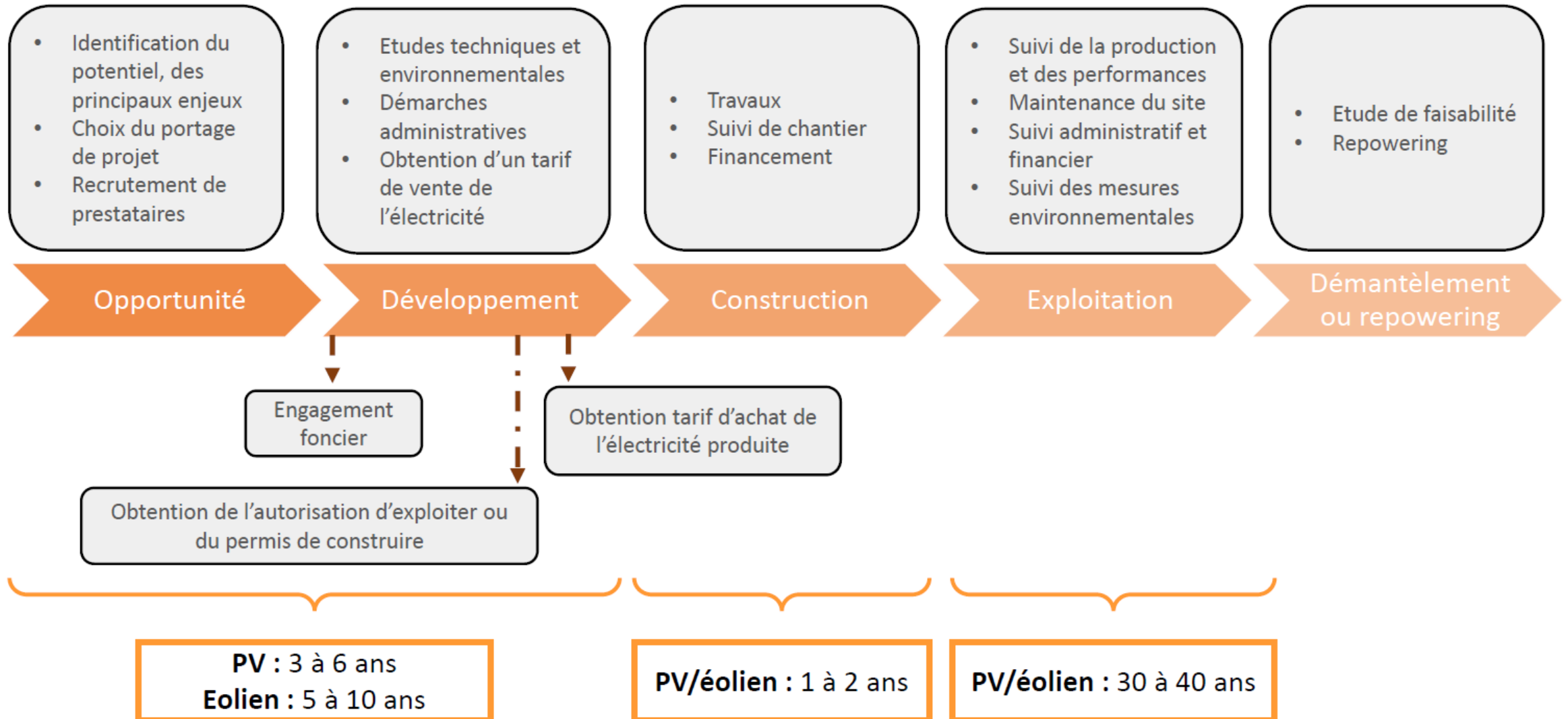
Vent des 3 bois

Sous réserve des résultats des études de vent et d'impacts et afin de co-construire un projet viable **économiquement et techniquement**, une variante à 6 éoliennes a été proposée

- Projet de 6 éoliennes
- Répartition :
 - Avilley (3)
 - Montbozon (2)
 - Montussaint (1)
- Productible estimé* : 2170 MWh/MW
- Puissance installée* : 18 MW
- Production estimée* : 39 GWh/an

*pour une éolienne de type V136 3.0MW TS132m

Vent des 3 bois



Vent des 3 bois



Calendrier prévisionnel, pouvant évoluer notamment en fonction :

- Des résultats des études environnementales
- Des demandes spécifiques en instruction et/ou recours
- Des dates des AO CRE (actuellement tous les 6 mois environ) si cette forme de valorisation de l'électricité est retenue
- Des délais de raccordement au réseau

Vent des 3 bois

Focus sur la participation du SIED 70 au projet :

- _ Phase développement :
 - _ premières études : 60 000 € maximum
- _ Total gains espérés (sur 30 ans) : 3 102 400 €

Affaires Générales

Régime indemnitaire : modification du RIFSEEP*

Le SIED 70 a dernièrement pu opérer le recrutement d'un attaché afin d'assurer la direction du service finances, ressources humaines et affaires générales (cf délibération n°23 du comité syndical du 07 avril 2022).

S'agissant du 1^{er} attaché recruté au sein du syndicat, il n'existe pas, à ce jour, de définition du RIFSEEP pour les attachés.

Il sera donc proposé de mettre en place, au 1^{er} décembre 2022, un régime indemnitaire pour les attachés par équivalence à ce qui existe dans la fonction publique d'Etat (attachés d'administration (services déconcentrés))

*RIFSEEP : régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise

Régime indemnitaire : modification du RIFSEEP

Cadre d'emploi des attachés territoriaux

GROUPES	FONCTIONS/ POSTES DANS LA COLLECTIVITE	Montants annuels maxima de l'IFSE*	Montants annuels minima de l'IFSE
		arrêté du 3 juin 2015	arrêté du 3 juin 2015
Groupe 1	Directeur général des services	36 210 €	2 900 €
Groupe 2	Responsable de service avec encadrement	32 130 €	2 500 €
Groupe 3	Responsable de service sans encadrement, chargé de mission	25 500 €	1 750 €

*IFSE : indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise

*CIA : complément indemnitaire annuel

GROUPES	FONCTIONS/ POSTES DANS LA COLLECTIVITE	Montants annuels maxima du CIA*
		arrêté du 3 juin 2015
Groupe 1	Directeur général des services	6 390 €
Groupe 2	Responsable de service avec encadrement	5 670 €
Groupe 3	Responsable de service sans encadrement, chargé de mission	4 500 €

Régime indemnitaire : modification du RIFSEEP

De même, le SIED 70 a opéré le recrutement de plusieurs rédacteurs(trices) occupant des responsabilités différentes et aux expériences variées.

Le régime mis en place initialement (nota : pour un seul agent) se doit donc d'évoluer pour tenir compte des compétences et des expériences de chaque agent.

Il sera donc proposé de modifier le régime indemnitaire au 1^{er} décembre 2022 pour les rédacteurs par équivalence à ce qui existe dans la fonction publique d'Etat (secrétaires administratifs des administrations de l'Etat (services déconcentrés))

Régime indemnitaire : modification du RIFSEEP

Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

GROUPE	FONCTIONS/ POSTES DANS LA COLLECTIVITE	Montants annuels maxima de l'IFSE	Montants annuels minima de l'IFSE
		arrêté du 19 mars 2015	arrêté du 19 mars 2015
Groupe 1	Responsable de service	17 480 €	1 550 €
Groupe 2	Chargé de communication, assistant de direction, CFP, Chargé de mission	16 015 €	1 450 €
Groupe 3	Chargé de communication, assistant de direction, CFP, Chargé de mission (débutant)	14 650 €	1 350 €

GROUPE	FONCTIONS/ POSTES DANS LA COLLECTIVITE	Montants annuels maxima du CIA
		arrêté du 19 mars 2015
Groupe 1	Responsable de service	2 380 €
Groupe 2	Chargé de communication, CFP, Chargé de mission	2 185€
Groupe 3	Chargé de communication, ,CFP, Chargé de mission (débutant)	1 995 €

Revalorisation rémunération agents contractuels

- Au cours de l'année 2022, les agents de catégorie B de la fonction publique territoriale ont connu 2 modifications dans leur grille indiciaire qui touchent à leur rémunération principale :
- _ avec la revalorisation du SMIC (01/05/2022), les plus bas échelons étant revalorisés pour ne pas permettre une rémunération inférieure au SMIC. Cette revalorisation a été applicable aux agents titulaires et contractuels.
 - _ avec une revalorisation des grilles indiciaires des plus bas échelons de la catégorie B afin de revaloriser ces filières (01/09/22). Cette dernière n'est applicable qu'aux titulaires en l'absence de décision de l'assemblée délibérante pour les contractuels.

Revalorisation rémunération agents contractuels

- Afin de permettre aux agents contractuels du syndicat, essentiellement techniciens, de bénéficier d'une revalorisation comparable à celle que connaissent les titulaires, il sera proposé au comité syndical de permettre d'établir une nouvelle rémunération de ces agents par analogie au cadre d'emploi des techniciens territoriaux, dans la limite de l'indice maximum de la grille indiciaire des techniciens principaux de 1^{ère} classe territoriaux avec le régime indemnitaire correspondant à ce grade et ses fonctions (IFSE, CIA) à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les agents concernés occupent des postes de CEP, technicien responsable de secteur, chargé d'étude, chargé d'exploitation.

Evolution des statuts

Constitution du Comité syndical

- En raison de la difficulté à obtenir le quorum aux différents comités syndicaux (en présentiel ou distanciel), une réflexion est engagée pour une évolution des statuts qui amènerait à passer d'un comité syndical de 600 personnes actuellement à une centaine de délégués à terme.

Comme pour la majorité des syndicats de Bourgogne Franche Comté, cela pourrait passer par la constitution de Comités Locaux d'Energie (CLE), à une échelle territoriale qui pourrait être semblable à celle des communautés de communes.

- Ces CLE, constitués des délégués des communes, désigneraient à leur tour des délégués qui, seuls, siègeraient au comité syndical.

Communication

Concours Les Écoloustics

→ Inscriptions :

- 12 classes de CM1/CM2
- 7 périscolaires
- 250 enfants
- 3 classes et 2 périscolaires ont annulé leur participation

→ Le SIED 70 a confié l'organisation d'interventions dans les classes et de visites de sites au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Vallée de l'Ognon et à la Maison de la Nature de Vosges Saônoises.

- 17 séances d'animation
- 16 visites

Concours Les Écoloustics

→ 19 avril 2022 : réunion du jury départemental

Classement :

- Catégorie « École »

- 1er prix départemental : École de Vauvillers
- 2ème prix départemental : École de Fresne-Saint-Mamès
- 3ème prix départemental : École de Frotey-les-Vesoul

- Catégorie « PÉRISCOLAIRE »

- 1er prix départemental : PÉRISCOLAIRE de Amblans
- 2ème prix départemental : PÉRISCOLAIRE de Colombier-Montcey
- 3ème prix départemental : PÉRISCOLAIRE de Vaivre-et-Montoille

Concours Les Écoloustics

- Juin 2022 : **réunion du jury national**

Les 21 élèves de la classe de CM1/CM2 de VAUVILLERS gagnent le concours national avec leur invention : **l'Anaé-générateur Engro-couro-sphère Éolien.**

- 30 Juin 2022 : **journée de récompense à PARIS**
 - Visite de la Cité des sciences
 - Pique nique à La Villette
 - Remise des prix à la FNCCR



Les Écoloustics

Les lots

Chaque enfant a reçu un lot, financé par le SIED 70

→ Composition des lots :

- 1 diplôme
- 1 stylo marqué SIED 70 – Territoire d'Énergie de la Haute-Saône
- 1 sac à dos avec cordon marqué SIED 70 – Territoire d'Énergie de la Haute-Saône
- 1 livre



Remise des prix au périscolaire de Vaivre-et-Montoille

Les actions réalisées

Inaugurations / Rencontres presse (depuis la commission du 29/03/2022)

—————> **Magny-Vernois** : Rénovation de la boulangerie

Inauguration le 25 avril 2022

—————> **Amance** : Rénovation du gymnase

Inauguration le 28 avril 2022

—————> **La Côte - Roye** : Inauguration du réseau de Gaz

Inauguration le 3 mai 2022

—————> **Chantes** : éradication du poste de Cabine haute

Rencontre presse le 17 juin 2022

—————> **Fouvent-Saint-Andoche** : éradication du poste de Cabine haute

Rencontre presse le 17 juin 2022



Les actions réalisées

Inaugurations / Rencontres presse (depuis la commission du 29/03/2022)

- **Fresne-Saint-Mamès** : Piquetage avec correspondant de la presse locale de l'Est Républicain
Réunion le 14 septembre 2022
- **Luxeuil-les-Bains** : Travaux d'éclairage public
Rencontre presse le 23 septembre 2022
- **Franchevelle** : Rénovation mairie crèche logements
Inauguration le 30 septembre 2022
- **Vaivre-et Montoille** : Rénovation du complexe multi activités
Inauguration le 1^{er} octobre 2022
- **Lavigney** : Travaux sur le réseau d'électricité
Communiqué de presse le 21 octobre 2022

Les actions réalisées

Articles de presse

→ Depuis le 1^{er} janvier 2022

- 150 articles parus dans l'Est Républicain
- 45 articles parus dans La Presse de Vesoul et de Gray
- 3 articles parus dans Les Affiches
- 2 articles parus dans le Journal de la Haute-Marne

Les actions réalisées

Mise en peinture du poste de transformation de TRAVES

- Par les élèves de l'école des Pierres Percées de TRAVES, à l'initiative de leur directeur M. Robin LHENRY
- La commune a désherbé les abords du poste. La SICAE-EST a nettoyé entièrement le poste. Le SIED 70 a financé les fournitures et peintures.
- Coût total : 458 €TTC.



Les actions réalisées

Portes Ouvertes à la chaufferie de GY

- Les 24 et 25 juin 2022
- Accueil des publics, visites guidées et présentation du réseau de chaleur par Adraâ BERKAOUI et Julie CHICAUD, agents au service EnR
- Accueil de scolaires : Collège Raymond Gueux, collège Menans et école élémentaire :
 - 15 visites scolaires
 - 174 enfants



Ressources humaines

Accueil de Louis BAUD au service communication

- Stage du 07 au 17 juin 2022
- Alternance du 11 juillet 2022 au 7 juillet 2023

Missions :

- Conception et mise en œuvre d'actions de communication internes et externes
- Création d'outils de communication imprimés et web
- Participation à la refonte du site internet et au déploiement de la stratégie de communication digitale (réseaux sociaux)
- Participation à l'organisation de manifestations diverses (inaugurations, salons, congrès...)



Les actions réalisées

→ Rapport d'activité 2021

- Format : Livre A4 - 48 pages
- Impression : 800 exemplaires - Imprimerie Repro System à VESOUL
- Coût impression : 2084 €TTC

→ Diffusion

- Envois par courriel aux maires, mairies, délégués, partenaires
- Distribution lors du prochain comité syndical



Les actions réalisées

→ Lettre É numéro 49

- Format : Livre A4 - 12 pages
- Impression : 800 exemplaires - Imprimerie Max Communication à VESOUL
- Coût impression : 648 €TTC

→ Diffusion

- Envois par courriel aux maires, mairies, délégués, partenaires
- Distribution lors du prochain comité syndical



Les actions réalisées

Congrès FNCCR à Rennes

- Du 27 au 29 septembre 2022
- Stand co-organisé avec les 8 syndicats d'énergie de Bourgogne Franche-Comté
- Participation de 5 membres du SIED 70, agents et élu



Les actions réalisées

Salon à Besançon

- Du 27 au 29 septembre 2022
- Stand co-organisé avec les 4 syndicats d'énergie de Franche-Comté



Les actions réalisées

Souscription à un nouvel outil de campagne d'emailing : SARBACANE

- Outil d'emailing français, conforme RGPD
- Bonne ergonomie
- Gestion de bases de contacts
- Outil statistique associé
- Budget : abonnement de 70 €TTC / mois

2 campagnes effectuées à ce jour :

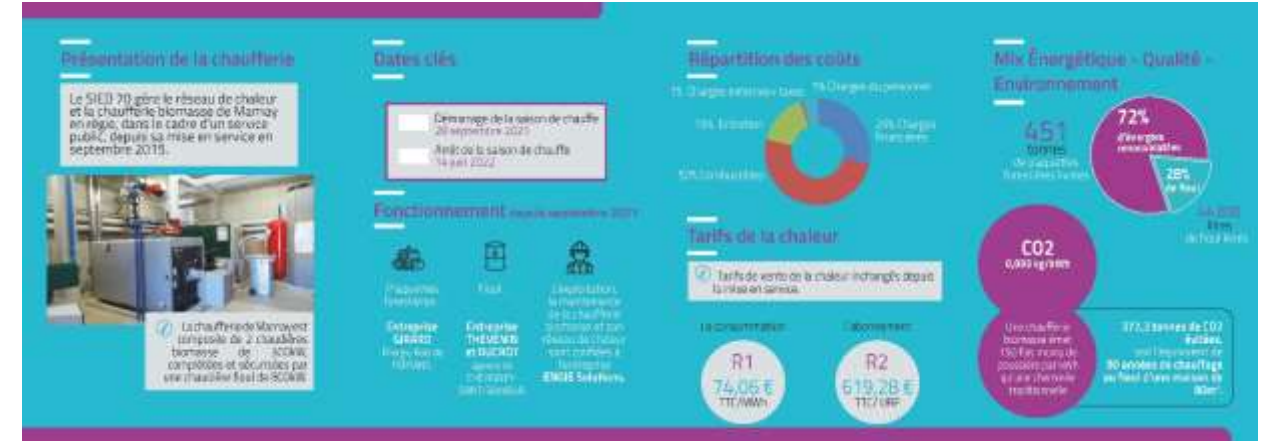
- 2032 destinataires (mairies, maires, délégués, partenaires, agents)

Suivi comportemental :

- Campagne 1 du 05/10/22 : 52% d'ouvriers / 5 % de cliqueurs / 3 désinscriptions
- Campagne 2 du 27/10/22 : 66% d'ouvriers / 14% de cliqueurs / 1 désinscription

Travaux à venir

Présentation des saisons de chauffe 2021-2022 des chaufferies de MARNAY et GY



- **Flyers** : format A6 – 4 volets – 3 plis recto verso
- **Cible** : les abonnés des chaufferies
- **Diffusion** : mi-novembre

Travaux à venir

Lettre É numéro 50

- **Flyers** : format A4 – 12 pages
- **Dossier spécial** : Économies d'énergie avec un témoignage de Serge VIEILLE, maire de Echenoz-la-Méline
- **Autres sujets** : chaufferies bois, groupement d'achat d'énergie, Point RH, les actualités du SIED 70...
- **Diffusion** : décembre 2022

Travaux à venir

Journée dédiée aux énergies renouvelables

- **Mardi 13 décembre 2022 à Dijon**
- **Stands présentation CEP et SEML**
- **Signature** : convention entre la Région, la DREAL, l'ADEME et les 8 syndicats d'énergie de Bourgogne Franche-Comté

Logo

- Le SIED 70 a souscrit en avril 2021 à la charte nationale Territoire d'Énergie.
- Afin d'adhérer pleinement à cette charte graphique, par cohérence avec les autres syndicats d'énergie, et pour moderniser l'image du SIED 70, **il est proposé de supprimer le logo historique du SIED 70.**

Actuellement, la charte graphique du SIED 70 est composée des 2 logos ci-dessous :



Logo

La déclinaison possible est la suivante - *selon l'avenant n°1 «déclinaisons locales du logo» de mai 2021 de la charte graphique nationale de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) de 2016 :*



Nouveau logo :

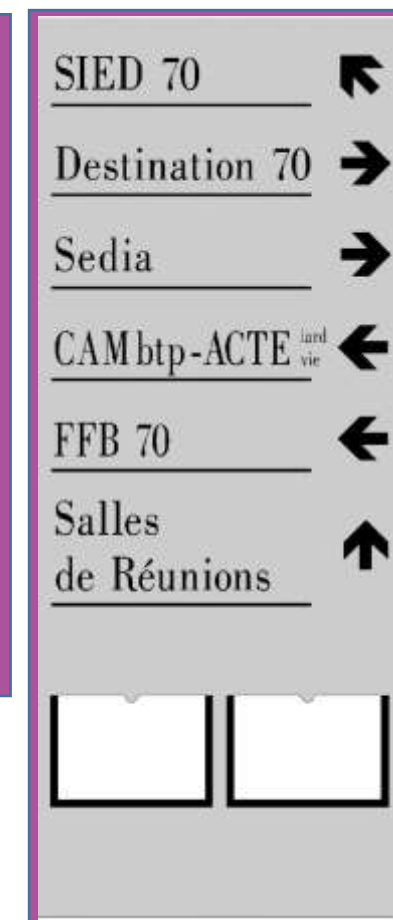


Avis de la commission ?

Marquage du nouveau bâtiment

Signalétique intérieure

- **Plaques de porte** : Installation d'un nouvel affichage à l'entrée de chaque bureau
- **Totem intérieur** : Mise à jour du Totem d'accueil
- **Budget** : dépose des anciens marquages, dépose des marquage sur vitres, fourniture de plaques de porte en pléxi, fixation, mise à jour du marquage sur Totem : Agence Infograph à VESOUL – 372 € TTC.



Marquage du nouveau bâtiment

Signalétique extérieure

Suite à l'achat du bâtiment, il convient d'apposer un nouveau marquage extérieur. Quelques pistes de réflexion sont proposées, pour avis de la commission :



Maison de l'Économie
et du Tourisme
de la Haute Saône

Logo of the Haute-Saône Chamber of Commerce and Industry (CCI) and other local organizations. The sign lists various services and contact information for the region.





territoire
d'énergie

HAUTE-SAÔNE · SIED 70



Réseaux-secs



Bornes de recharge



territoire
d'énergie

HAUTE-SAÛNE - SUD 10



Énergies renouvelables



Assistance aux communes



territoire
d'énergie
www.haute-normandie.fr



Réseaux-secs



Bornes de recharge



Énergies renouvelables



Assistance aux communes





 **territoire
d'énergie**
HAUTE-SAÔNE - SUD 10





 **territoire
d'énergie**
HAUTE-SAÏNE - 51600 TO

Aide à
l'énergie
Chauvigny





Communication dans les médias locaux

Proposition

Utilisation d'une page dans les médias locaux suite au comité syndical qui reprendrait d'une part nos décisions d'actualités et d'autres part nos missions pour se faire connaître d'un grand public

Les élus lisent les médias et de fait cela leur rappelle l'importance du SIED 70

Questions diverses

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE



20 avenue des Rives du Lac
70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE



Tél : 03 84 77 00 00



E-mail : contact@sied70.fr
Site internet : sied70.fr